



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

N° Spécial

19 janvier 2023

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial MINISTERE DE LA JUSTICE DAP du 19 janvier 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	MINISTRE DE LA JUSTICE DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	Page
DAP N° -	17.01.2023	Arrêté portant nomination des membres au comité social d'administration spécial du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine	3

DIRECTION L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE / DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS / DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES

Arrêté du 17 janvier 2023

portant nomination des membres au comité social d'administration spécial du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine

Le directeur,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel au sein des comités sociaux d'administration spéciaux institués dans les établissements et services du ressort de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris et le nombre de sièges attribué à chacune d'elles,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel au comité social d'administration spécial du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine les personnes suivantes :

SYNDICAT	MEMBRES TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLÉANT(S)
SNEPAP FSU	Mme Agathe SIDOLI M. Thomas GRANDI	
CGT	Mme Saaida AARABAT	Mme Isabelle GUYOT

Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

Le directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait le 17 janvier 2023

Le directeur M. Laurent LUDOWICZ



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>